



1, rue du Général Leclerc
77400 POMPONNE
Tél. : 01 60 07 78 22
mairie@pomponne.org

Conseil Municipal
Du 27 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 27 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pomponne, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, salle Simon Arnould, sous la présidence de Monsieur Arnaud BRUNET, Maire

Membres en exercice : **27**
Date convocation : **20 septembre 2024**
Présents : **18**
Votants : **25**

ETAIENT PRESENTS :

Arnaud BRUNET, Maire
Catherine BARBERO, Laurence AUDIBERT, Fabrice BUSSY, Fanny BILLY, Isabelle JODIN, Adjoints
Marie-Agnès DESCOUX, Sandrine MARTINS, Charlotte LE MAITOUR, Jean-Marc SIOZAC, Isabelle DUPRÉ, Patrick MICHEL, Mildred PUISSANT, Hervé GUISE, Jean-Marc LONGEQUEUE, Magali BOUARFE, Dominique FRANÇOISE, Christophe PRUDHOMME, Conseillers Municipaux

ETAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Ngoc Loi TRAN	a donné pouvoir à	Charlotte LE MAITOUR
Christophe LASSERRE	a donné pouvoir à	Isabelle DUPRE
Brigitte FOULON	a donné pouvoir à	Catherine BARBERO
Jean BEDU	a donné pouvoir à	Hervé GUISE
Arnaud SCHMITT	a donné pouvoir à	Magali BOUARFE
Nathalie BEELS	a donné pouvoir à	Jean-Marc LONGEQUEUE
Mapril BAPTISTA	a donné pouvoir à	Dominique FRANÇOISE

ETAIENT ABSENTS :

Claude SCHAEFFER
William NETO DE JESUS

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, Madame LE MAITOUR a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

DELIBERATION N° 2024-48 : SOCIAL - Crèche « LA POMPONNIERE » - Rapport d'activité 2023

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la convention de la concession pour l'aménagement, l'entretien, l'exploitation et la gestion d'un multi-accueil mixte Ville/Entreprise située au 87 rue du Général Leclerc à Pomponne signée le 7 août 2017,

VU le rapport d'activité annuel présenté pour l'année 2023,

VU l'avis favorable de la commission municipale « Actions Sociales/Affaires Scolaires et Péricolaires/Petite enfance/Jeunesse » du 19 septembre 2024 ;

ENTENDU l'exposé de Madame Isabelle JODIN, adjointe au Maire en charge des Affaires sociales et familiales, Enfance, Jeunesse ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE du rapport annuel présenté par La Maison Bleue, concessionnaire de la crèche « La Pomponnière » au titre de l'année 2023.

A Pomponne, le 27 septembre 2024

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

R. BRUNET

Leine et Marne